

MOULIN des MASSONS
COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU
Jeudi 7 mars 2024

Présents : Élise Barou, Cécile Billis, Alexandre Billis, Annie Fortat, André Laurent, Martine Murat, Jean-Paul et Michèle Palmier, Jeanine et Jean-Yves Peyron, Gilles Robert, Janine Tissot.

Lieu de réunion : au Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau : mercredi 10 avril 2024 à 18h au Moulin.

0 - ÉLECTIONS DES MEMBRES DU BUREAU :

En préalable, le président souhaite la bienvenue et remercie Annie et Martine d'avoir été volontaires pour compléter le bureau (12 membres) suite au CA du même jour à 18h.

André Laurent indique vouloir laisser sa place de président après les festivités des 20 ans du Moulin fin juin 2024, en raison de ses nombreux déplacements en direction du Moulin, du départ de la salariée Guylaine en novembre dernier, et aussi pour faire naître une nouvelle dynamique au sein de l'association.

Sollicité pour prendre la suite Alex vice-président indique se donner un temps de réflexion avant de répondre, car il craint de ne pas pouvoir consacrer autant de temps qu'André à l'association qui est importante. D'autre part, peu familier des outils informatiques, il se sent davantage référent technique.

Janine T. précise que maintenant beaucoup d'associations s'organisent avec des co-présidences pour répartir les charges.

Des membres du bureau suggèrent à André d'aller jusqu'à l'AG 2025. Cette période serait mise à profit comme une année de transition avec une plus large délégation de tâches du président afin d'alléger sa charge.

Pendant ces 20 années de gestion, le président signale avoir eu besoin d'échanges très fréquents avec Jean-Paul et Michèle trésorier et trésorière-adjointe démissionnaires de leur fonctions (cf CR bureau du 7 février 2024).

Jeanine P. indique être très sollicitée sur diverses questions à régler pour le Moulin et elle souhaite être alléger quant à cette fonction de « référente tous azimuts ».

Sont élus à l'unanimité :

- Président : André Laurent
- Vice-président : Alexandre Billis
- Trésorière : Annie Fortat
- Trésorière-adjointe : Cécile Billis
- Secrétaire : Janine Tissot
- Secrétaire-adjoint : Gilles Robert

- Assesseurs :

Élise Barou, Martine Murat, Michèle Palmier, Jean-Paul Palmier, Jeanine Peyron, Jean-Yves Peyron,

Point sur les référents des commissions :

- Michèle reste référente commission boutique
- Martine membre de la commission boutique serait référente commission animations et ateliers
- Jean-Paul et Michèle assureront le « tuilage » avec Annie et Cécile pour la trésorerie
- Jean-Paul sera référent animations Abeilles et conserve le guidage de visites
- Élise est membre de la commission boutique
- Janine T. reste référente commission communication et membre de la commission animations
- Jeanine P. référente animations, sera référente planning auprès de la nouvelle salariée qui sera recrutée à ½ temps, sachant que 5 personnes candidates auront été reçues par André et Alex d'ici à la semaine prochaine.

1 – APPROBATION COMPTE-RENDU BUREAU du 7 février 2024 :

Le bureau approuve ce compte-rendu transmis par mail à chaque membre par le président et mis en ligne sur Intranet.

2 – RETROSPECTIVE AG du 1^{er} MARS 2024 :

Jeanine P. évoque la nécessité d'apporter des améliorations nécessaires afin d'éviter les coupures de connexion constatées chaque année dans la projection des diapos présentées à l'assemblée et aussi d'avoir une sonorisation satisfaisante pour que toute l'assemblée entende.

Janine T. signale que les personnes éloignées de l'écran n'entendaient pas et ne voyaient rien de ce qui était écrit sur les diapos diffusées.

Une sonorisation portable est envisagée pour régler le problème du son.

3 - POINT FINANCIER FAIT PAR LE TRÉSORIER :

3.1 - À partir du comparatif des ventes :

- le chiffre d'affaires de février 2024 régresse de 8.5 % par rapport à février 2023, sachant que le paiement lié aux réservations en ligne de février via One Shot Pay (OSP) arrivé tardivement sera intégré sur le mois de mars 2024.

Ce blocage lié à la non-transmission du PV de l'AG du Moulin a été réglé par les trésoriers.

Avec ce règlement, le chiffre d'affaires réel de février aurait progressé de + 3.61% par rapport à février 2023.

3.2 - Un point de trésorerie est fait au 5 mars 2024.

3.3 - La dématérialisation des factures sera généralisée en 2027.

3.4 – Nouveau logiciel de compta :

Formation prévue par Axens pour Annie et Cécile.

Cécile précise qu'il faudra, pour gain de temps et éviter les erreurs, pouvoir exporter directement la caisse dans le logiciel compta.

3.5 – Formule de placement au meilleur rendement avec fonds disponibles : A rechercher.

4 – POINT SUR LES COMMISSIONS – décisions validées par le bureau.

4.1 – ANIMATIONS :

Point fait par Jeanine P. **Fête des 20 ans du Moulin les 29 et 30 juin 2024.**

Le programme est calé. Une réunion de la commission animations se tiendra le 15 mars à 18h au Moulin pour tous les bénévoles intéressés.

4.10 - Le Food Truck, retenu est « *En cas de faim* » de Norbert Vial de Roche-la-Molière dont les propositions semblent satisfaisantes rapport menu/prix. Il permettra la restauration tant pour les bénévoles que les visiteurs.

4.11 – Subventions accordées pour Fête des 20 ans :

- Loire Forez Agglomération accorde 1.500€ de subvention sur devis de communication.
- Commune de St-Bonnet-le-Courreau accorde 1.500€ versés dès présentation du RIB du Moulin.
- Courriers à faire pour remerciements à ces deux donateurs.

4.12 – Chasse aux œufs du 31 mars 2024 : Après contact avec le chocolatier « Choc et vous », le tarif poule+friture. Devis à venir.

4.13 – Déclarations débit de boisson et SACEM à faire pour Fête du Pain, Fête des 20 ans et Fête du Patrimoine 2024.

4.2 – COMMUNICATION :

Janine T. indique avoir établi le budget prévisionnel 2024 et gérer les actions de communication depuis le départ de Guylaine et jusqu'à présent, tant avec les partenaires qu'avec les médias.

Explications, budget prévisionnel et documents d'engagement ont été remis la veille par Janine T. à Magali salariée, chargée de la communication.

Le nécessaire a été fait avec Coralie Goutte de l'Office du Tourisme pour publication dans « Rendez-vous en Forez », pour les animations Moulin du 2^e trimestre (vacances de Pâques, Fête du Pain, Fête des 20 ans du Moulin).

Reste à faire l'engagement pour la publicité via les réseaux sociaux.

4.3 – TRAVAUX A FAIRE :

- Abergement cheminée du four à pain
- Pompe à bélier à réparer avant installation vers le Pré de la Planche.
- Étape Enquête Game (arrosoir / tuyau) à réparer vers le petit pont
- Abri côté pâture, changer des planches abîmées
- Rampe escaliers arrivée public à réparer
- Cheminement public jusqu'à la turbine à faire comme devant le moulin et la scierie.
Coût prévisible 1.200€ : le bureau valide le projet.
- Proposition d'une chèvre (pr mettre bois sur chariot de la scie) par Mr Meroth non retenue par bureau.

4.4 – BOUTIQUE :

Michèle signale des ajustements de tarifs notamment pour le Jeu de cartes et la pâte à tartiner.
L'idée d'un sac en toile au logo du Moulin (Totbag) est retenue. Un échantillon sera demandé pour test.

4.5 – VIE ASSOCIATIVE :

Gilles signale qu'il n'y a pas eu d'avancée pour l'instant.

A noter que la lettre d'appel au bénévolat par parrainage avec son mode d'emploi a été remise à chaque présent de l'AG du 1^{er} mars 2024.

5 – QUESTIONS DIVERSES avec décisions validées par le bureau :

5.1 – Marché Art et Terroir à Champdieu les 2 et 3 novembre 2024 : Le Moulin ne participera pas.

5.2 – « Jardin pour la Terre » WE d'ouverture - Marché à Arlanc (63) les 18 et 19 mai 2024 :
Le Moulin ne participera pas.

5.3 – St-Chamond – Marchés d'été proposés les 5, 12, 19, 26 juillet 2024 : Le Moulin ne participera pas.

5.4 – Chalmatrail début juillet sollicitation de mécénat : Le Moulin ne participera pas, car justement nous avons la Fête des 20 ans à financer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire :
Janine TISSOT